Appel à projets - Résidence de territoire

L'arbre et ses racines

Publié le 14 novembre 2023

LA RÉSIDENCE DE TERRITOIRE 3
Présentation 3

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE 4
Un territoire isolé aux fortes potentialités 4
Une population vieillissante, fragile et plurielle 5

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION BILLY BILLY 6

CONTEXTE ET ORIENTATIONS DU PROJET 7
L'arbre et ses racines 7

DÉROULEMENT 8

LES ATTENTES 9
Le profil 9
Les actions 9

MODALITÉS FINANCIÈRES ET RÉGLEMENTAIRES 10

MODALITÉS DE CANDIDATURE 10

SÉLECTION 11

CONTACT 12

LA RÉSIDENCE DE TERRITOIRE

Présentation

La résidence de territoire est un dispositif de développement culturel territorial initié par la DRAC Occitanie qui impulse, aux côtés des collectivités locales, une dynamique d'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle dans les territoires ruraux, avec une attention particulière portée à la jeunesse. La Résidence de Territoire a pour objet de **favoriser la rencontre entre les habitants, un artiste ou un collectif, une œuvre et une démarche créative en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire**.

« Il s'agit de prendre en compte un contexte historique, géographique et social et de contribuer au développement culturel du territoire. Chaque projet de résidence est un projet singulier et permet de réduire l'exclusion et les inégalités liées à l'art et à la culture. La résidence est menée à des fins d'éducation artistique et culturelle (EAC) tout au long de la vie (…)
Elle peut intégrer un volet création dans la mesure où la production est participative, c'est-à-dire en lien avec les habitants. Pour l'artiste ou le professionnel résident, il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, et plus précisément d'éducation artistique et culturelle, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que le processus de création qu'il met en œuvre (…)
La Résidence de territoire vise à développer les synergies, croiser les publics et aller à la rencontre de nouveaux publics. Le public particulièrement ciblé dans ce cadre est le public jeune (scolaire ou non) ainsi que les publics éloignés de l'offre culturelle et artistique.»

Extrait du « Cahier des charges Résidence de territoire » :

Cette résidence fait l'objet d'un partenariat entre la DRAC Occitanie, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Midi Quercy et la Communauté de Communes QRGA, sur des objectifs partagés.

La résidence s'appuiera sur la compétence culture de la Communauté de Communes centrée sur la lecture publique.

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Un territoire isolé aux fortes potentialités

La résidence concerne la communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron. Composée de 17 communes, elle est située au Nord-Est du département du Tarn-et-Garonne, à la frontière de l'Aveyron, du Lot et du Tarn.

Ce territoire est rural et très peu dense. Sa population est de près de 7 700 habitants en 2019, répartis sur plus de 450 km². Sa densité est de 17 habitants au km², contre 71 pour l'ensemble du Tarn-et-Garonne. L'éloignement géographique des grandes agglomérations (St-Antonin-Noble-Val, commune principale, est à environ 100 km de Toulouse, 50 km de Montauban et d'Albi) en a fait **un territoire isolé mais préservé**.

Formé de trois grandes entités – le Quercy, le Rouergue et les Gorges de l'Aveyron – le territoire présente une grande diversité de paysages. Il bénéficie d'un **patrimoine bâti, naturel et immatériel** important (Gorges de l'Aveyron, cités médiévales, culture occitane…) qui lui confère une attractivité notable, bien qu'il reste enclavé et sans grand axe de communication. Il bénéficie de l'attractivité de zones à fort pouvoir touristique : en plus de Saint-Antonin-Noble-Val, sa commune principale, la communauté de communes est proche de Najac, Puycelsi, Cordes, Bruniquel et Penne.

La diversité de ses paysages, ses vallons, ses bocages, ses murets et habitations de pierre sèche font partie du charme et de la spécificité de ce territoire.

Cette spécificité inspire de nombreuses associations, qui ont un rôle central pour le développement et l'animation du territoire. La communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron bénéficie ainsi d'**un tissu associatif particulièrement dynamique, dans des domaines diversifiés, notamment culturel**.

Ne serait-ce qu'à Saint-Antonin-Noble-Val, elle peut compter sur **Même sans le train**, qui diffuse du spectacle vivant et organise des résidences d'artistes, **O'Babeltut**, qui propose des sorties culturelles, **Mosaïque en Val**, qui organise le festival du livre d'artiste, **Ciné Noble Val**, pour les amoureux du septième art… et le reste du territoire n'a rien à lui envier. À Parisot, l'**Association Vidéo Quercy Rouergue** promeut le patrimoine et la vie locale à travers des réalisations audiovisuelles, le livre est célébré le temps d'un week-end grâce au **Festilitt**, l'association **Rencontre et Partage** propose des événements culturels et ateliers tout au long de l'année. Le village de Caylus est doté du fablab **La Fabrique** et de nombreuses associations culturelles et artistiques telles que **DRAWinternational**, espace de recherche et d'expérimentation autour de l'art et du design, **CaylusArts**, lieu d'exposition d'artistes locaux. En outre, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) **Al Païs de Boneta** sensibilise les différents publics aux problématiques environnementales.

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Une population vieillissante, fragile et plurielle

Le territoire est de plus en plus âgé. Il compte aujourd'hui 43% d'habitants de 60 ans et plus (contre 29 % dans le Tarn-et-Garonne et 26% en France).

Avec un **salaire net horaire moyen faible** (13,1€ en 2021, contre 14€ dans le Tarn-et-Garonne et 16€ en France), et un **taux de chômage plutôt élevé** (10,4 % contre 9,7% dans le T&G et 9,5% en France), **la pauvreté concerne près d'un quart des ménages du territoire** (24 % contre 16% dans le Tarn et Garonne), **et en particulier les plus jeunes** (38% des 30 à 39 ans). L'ensemble des communes de QRGA est classé en « zone de revitalisation rurale ». : elles sont reconnues comme fragiles sur le plan socio-économique.

Interrogés lors des Journées Défense et Citoyenneté, **10,2% des jeunes tarn-et-garonnais nés en 1992 sont en difficulté de lecture**, contre 8,7% des jeunes dans l'ensemble de l'Occitanie.

Dans ce territoire, 37% des postes font partie du secteur de l'administration publique, de la santé ou de l'enseignement. Le commerce, les transports et autres services en engendrent un autre tiers. **L'agriculture représente 13% des emplois, mais elle tient une place toute particulière qui ne se limite pas à sa seule activité économique**. Elle est aussi le principal organisateur des paysages et de l'occupation de l'espace. Les exploitations sont essentiellement tournées vers l'élevage.

Dans ce territoire **se côtoient des familles installées depuis des siècles, et des habitants issus des grandes villes alentour mais aussi d'autres pays européens,** qui ont fait le choix de venir s'installer, apportant dans leurs bagages d'autres références et aspirations.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION BILLY BILLY

Un projet culturel en pleine nature

L'association Billy Billy, créée en 2020, a pour objet de **développer l'offre culturelle et artistique locale en s'appuyant sur les forces vives du territoire, et en favorisant les rencontres entre habitants, artisans et artistes locaux**. L'association inscrit son projet en Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, dans la commune de St-Projet, particulièrement excentrée de grands centres urbains, et dans un environnement naturel très préservé.

Elle propose **des événements intégrés dans leur environnement, et valorisant le patrimoine local, bâti, naturel, et immatériel (savoir-faire)**. Ciblant les habitants de ces espaces éloignés des équipements culturels, l'association œuvre à provoquer des rencontres et générer des échanges entre les cultures dites « paysannes », « populaires », « savantes », « artistiques », qui se côtoient, s'opposent parfois, et se mêlent rarement. Ainsi l'association crée-t-elle des passerelles entre les traditions locales, le patrimoine historique et la création artistique. **Elle allie valorisation des productions locales, du patrimoine, l'éducation à l'environnement et des propositions artistiques**.

À travers ses événements, l'association souhaite être vectrice de lien social, **favoriser les liens et les échanges entre les populations**, et impliquer les citoyens dans le développement culturel local en les associant à la définition et à l'organisation des événements. Elle attache de l'importance à l'accessibilité des activités proposées. Les événements organisés intègrent les principes de l' éco-responsabilité (circuits courts et bio, limitation des transports, réduction des déchets, communication numérique raisonnée privilégiée, sensibilisation à la préservation de l'environnement). L'originalité des événements réside dans leur intégration au patrimoine naturel du territoire. **Ils sont pensés pour apporter un regard différent à l'environnement naturel dans lequel nous évoluons.**

L'association organise des ciné-rencontres, une fête du court-métrage, des concerts, des journées de découverte du patrimoine, une fête du végétal. Elle se laisse la possibilité d'organiser d'autres événements au gré des rencontres et partenariats qu'elle a l'occasion de nouer.

CONTEXTE ET ORIENTATIONS DU PROJET

L'arbre et ses racines

L'été 2023 a été le plus chaud jamais mesuré dans le monde, et l'année 2023 sera vraisemblablement la plus chaude de l'histoire. **Ces records de température ont un fort impact sur les espèces végétales et animales, et sur nos écosystèmes dans leur ensemble**. L'évolution du climat provoque des sécheresses plus fréquentes, et des incendies plus graves.

Au delà des incendies, le fait que les étés sont de plus en plus chauds et de plus en plus longs provoque de multiples dérèglements sur le vivant, et notamment sur les arbres : manque d'eau, perte des feuilles en été, floraison précoce, dépérissement, arrivée de parasites, migration des espèces... **Les arbres sont vulnérables au dérèglement climatique**.

Et pourtant, **les bénéfices des arbres pour la vie sur Terre sont multiples et bien connus** : absorption du gaz carbonique, production d'oxygène, filtration des particules et des polluants dans l'air, obstacle aux inondations, stabilisation des sols, et même évapotranspiration : les grands arbres sont des climatiseurs naturels, indispensables contre la chaleur en ville. Ils sont de précieux alliés à la campagne aussi : ils permettent de régénérer le sol, servent d'abris aux petits animaux et procurent du fourrage. **Les arbres ont également un rôle culturel et social. Certains d'entre eux ont traversé les époques et font partie de notre paysage.**

L'objet de la résidence sera d'explorer le monde passionnant et mystérieux des arbres, de découvrir les histoires qu'ils nourrissent, de questionner la relation qu'ils entretiennent avec le vivant, la biodiversité qui les entoure, et les habitants du territoire. Les arbres, et par extension les sous bois, sont une matière propice à l'élaboration de récits. La résidence pourra être l'occasion de puiser dans les histoires populaires du territoire, et d'élaborer de nouveaux imaginaires, pour amorcer un travail d'écriture sur ces arbres qui façonnent une partie du Quercy Rouergue.

Et que seraient les arbres sans leurs racines ? Bien qu'invisible pour les humains, la racine est un organe vital qui permet à la plante de s'ancrer dans le sol, de se nourrir et de communiquer avec des congénères. **Les racines serpentent, s'entremêlent et se croisent, tout comme les chemins forestiers, et les curieux qui osent les emprunter**. S'intéresser aux racines sera aussi l'occasion de questionner la constitution de l'identité, composite et plurielle, et son lien avec le territoire qui nous accueille.

DÉROULEMENT

L'artiste ou le collectif reste en résidence 2 mois qui peuvent être fractionnés en plusieurs séquences de 15 jours consécutifs minimum. Durant ce projet, il travaillera sur la **relation à l'oralité, la pratique du conte, à la notion et la pratique d'écrivain public, et plus généralement sur le texte**. Une sensibilité aux problématiques liées aux difficultés de lecture et d'écriture est encouragée.

La résidence se déroule en deux temps majeurs :

· **Une première phase d'environ une semaine, en janvier 2024, consacrée à la présentation de l'artiste et de sa proposition**. Elle s'articule autour de rencontres avec diverses « personnes ressources » du territoire (enseignants, responsables de médiathèques, d'associations, de structures sociales, élus, acteurs du monde agricole, de l'environnement). Ces rencontres ont pour objet de présenter l'artiste ou le collectif et le projet qui sera mis en œuvre, de sensibiliser les personnes à sa démarche de création et à son univers personnel, et de donner la possibilité aux acteurs motivés d'exprimer leurs besoins, contraintes et envies pour qu'ils puissent être pris en compte par l'artiste ou le collectif. Ils pourront ainsi envisager ensemble la manière dont ils souhaitent faire partager l'aventure artistique aux différents habitants.

· **Une deuxième phase d'au moins sept semaines, au premier semestre 2024**, segmentée en plusieurs parties de 15 jours consécutifs minimum, **verra se dérouler le programme d'actions culturelles** ainsi défini. Des ateliers au sein d'établissements scolaires, de médiathèques, d'associations d'aînés ou dans l'espace public, comme moments de créations collectives, participatives, pourront être imaginés.

Le projet naît de la rencontre entre un acteur culturel qui porte la résidence, un artiste, un territoire et ses acteurs. **L'idée est que le travail de l'artiste ou du collectif et celui-ci deviennent le plus familier possible des habitants.** Les propositions dans l'espace public sont ainsi souhaitées permettant de rendre visible sa présence.

L'association Billy Billy vient en appui, avec ses partenaires locaux, pour la mise en relation avec les acteurs locaux. Elle accompagne l'artiste ou le collectif dans sa rencontre avec le territoire, et dans l'organisation du programme des actions. L'artiste ou le collectif restant le directeur artistique de la résidence.

LES ATTENTES

Le profil

• Artiste ou collectif dont la démarche est professionnelle et dont la recherche artistique manifeste **une pratique confirmée** (travail édité). Une attention particulière sera portée à la **relation à l'oralité, à la pratique du conte, à la notion et la pratique d'écrivain public, et plus généralement au texte**. Une sensibilité aux problématiques liées aux difficultés de lecture et d'écriture est encouragée.
• Le ou les artistes ne doivent pas être issu-e-s du département de Tarn-et-Garonne.
• Le ou les artistes doivent être en mesure de s'impliquer pleinement, de fédérer la population autour de leur présence, de s'ouvrir à une envie de **« faire ensemble »**.
• Une connaissance et une pratique des **actions d'éducation artistique adaptée aux enfants, aux jeunes, aux amateurs, mais aussi à des personnes n'ayant jamais pratiqué de formes artistiques**, sont attendues.
• La prise en compte par l'artiste de la question de l'expérimentation ainsi qu'une **ouverture à des expressions artistiques diversifiées, dans des domaines (photographie par exemple) ou univers artistiques différents**, est souhaitée.
• L'artiste ou le collectif s'engage sur sa disponibilité suivant un planning qui sera défini ensemble sur une période allant de janvier à juin 2024.
• Être titulaire d'un permis B est indispensable sur le territoire.

Les actions

Générer des échanges, une ouverture, des envies, un changement dans le rapport aux autres et à l'espace commun par la création, la présentation et la pratique artistiques.

• Public visé :
- La jeunesse du territoire ;
- Habitants adultes, en particulier les seniors ;
- Habitants du territoire les plus éloignés de la pratique artistique ;
- Habitants du territoire rencontrant des difficultés en littératie.

MODALITÉS FINANCIÈRES ET RÉGLEMENTAIRES

Une convention de partenariat entre le PETR, l'association Billy Billy et la Communauté de Communes du Quercy précise les modalités de mise en œuvre de cette résidence.

Un contrat de résidence entre l'association et l'artiste ou le collectif sélectionné, spécifiant les engagements respectifs, sera formalisé avant le début de la résidence. Les conditions de diffusion des œuvres artistiques seront étudiées et contractualisées.

Une enveloppe de 14 000 € sera spécifiquement dédiée à la mise en oeuvre de la résidence et décomposée comme suit :

- L'allocation de résidence de l'artiste ou du collectif pour les 2 mois de résidence. L'artiste ou le collectif bénéficie d'une allocation de résidence calculée sur la base de 3 000 € par mois (l'artiste réglera les cotisations sociales dues).
- Les frais liés à la mise en oeuvre du programme d'actions culturelles, production, éditions, et communication pendant la résidence, à hauteur de 6 000 €.
- Les frais de déplacement de l'artiste ou du collectif pendant la résidence, à hauteur de 2000€, dont 500€ maximum pour les déplacements du lieu de vie au lieu de résidence (sur justificatifs).

L'hébergement durant la résidence sera directement pris en charge par l'association.

Un atelier sera mis à disposition de l'artiste ou du collectif dans le village de Saint-Projet.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les éléments à fournir sont :

- Une note d'intention indiquant des premières pistes sur ce projet : intentions du projet, actions envisagées, nom proposé pour le projet, modalités techniques (calendrier, matériel) ;
- Une lettre de motivation ;
- Une présentation de l'artiste ou de l'équipe artistique (biographie, portfolio, compétences).

L'ensemble de ces éléments est à adresser sous forme numérique avant le 14 décembre à l'adresse coucou@billybilly.fr. Le dossier doit être rédigé en français. Tous les documents du dossier devront être rassemblés dans un seul document PDF dans l'ordre indiqué ci-dessus. Le document sera nommé RT_Nom-de-l'artiste et l'objet du mail sera "Candidature résidence de territoire 2024 Saint-Projet".

SÉLECTION

Les critères de sélection se feront sur :

- La pertinence de la proposition au regard du contexte de l'appel à projets ;
- La qualité artistique du dossier ;
- La qualité de l'expérience auprès de publics divers.

La pré-sélection des candidatures est faite par l'association Billy Billy courant décembre 2023.

Puis un jury sera organisé pour entendre les candidats présélectionnés dans le cadre d'un oral. Cet échange par visioconférence sera organisé le jeudi 11 janvier (sous réserve) avec le comité de sélection, composé de l'association Billy Billy, de la commune de Saint-Projet, de Caylus, du PETR du Pays Midi-Quercy, de la communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, du département, de conseillers pédagogiques départementaux de l'Education Nationale et de la DRAC Occitanie. Le choix de l'artiste ou du collectif sera ensuite validé et une première semaine de résidence devra être fixée d'un commun accord avec l'artiste ou le collectif, idéalement entre le 26 janvier et le 5 février.

CONTACT

Association Billy billy
1049 route de Labat
82160 Saint-Projet

coucou@billybilly.fr

06 83 72 50 28